

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:

AUTEUIL MANOTEL SA, Genève
2.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Autamat SA, Genève
3.

Contrat de fusion du:

15.03.2007
4.

Publication de la fusion:

FOSC n° 67 du 05.04.2007, page 7
5.

Echéance de préavis des créances:

05.07.2007
6.

Adresse pour la déclaration des créances:

AUTEUIL MANOTEL SA, c/o Manotel SA, à l'att. Paul E. Muller, directeur, rue Jean Dasser 8, 1201 Genève
7.

Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Lfus.

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1207 Genève
- (03892812)